

Le Mariage d'Hermance

Le lendemain le regard d'Hermance tomba encore sur cette annonce, le surlendemain encore...

"Si j'écrivais à cette dame?" finit par se dire Mlle Desrigny.

Et elle lui écrivit.

Par retour du courrier elle reçut un mirifique prospectus, lithographié sur papier rose, et destiné à expliquer, prôner et célébrer "le but moral de l'Institut matrimonial de France".

"L'Institut Matrimonial de France n'est point une agence," déclarait catégoriquement et dédaigneusement Mme de Saint-Elme, en tête de son épître.

"En le fondant, je me suis proposé d'offrir aux familles mon concours maternel et dévoué; d'être pour elles plus et mieux qu'un intermédiaire et un trait d'union:—une mère! une mère vigilante, prévoyante, douée d'un flair providentiel, d'une expérience consommée, d'un tact accompli, avant tout d'une inviolable discrétion, et n'ayant en un mot d'autre souci que d'assurer le bonheur de ses enfants.

"Je crois remplir ainsi une véritable mission, un devoir imposé par les circonstances présentes, aujourd'hui que notre société, ébranlée dans sa base, a besoin de se reconstituer et de trouver des coeurs généreux prêts à aider à ce mouvement de régénération qui s'accomplit, etc."

Comme conclusion, Mme de Saint-Elme invitait ses correspondants à lui adresser la modique somme de vingt francs, prix d'abonnement au "Voile Nuptial", moniteur officiel de l'Institut Matrimonial de France", où, chaque mois, une nombreuse liste de beaux et brillants partis, tous garantis bon teint, était régulièrement enregistrée et soumise au choix éclairé, offerte à la juste et sainte impatience des lecteurs et lectrices. Pour figurer sur cette liste, mériter d'être admis parmi cette élite, il suffisait d'ajouter cinquante francs au prix de l'abonnement.

Hermance acquitta cette double taxe et expédia en outre à Mme de Saint-Elme conformément à une recommandation insérée dans l'éloquent prospectus, une de

ses photographies,—un petit portrait-carte exécuté l'an passé et où apparaissait seulement sa fine tête, pleine d'expression et de grâce, et son cou, jusqu'à la naissance des épaules.

Mais, au milieu de tous ces futurs conjoints, dans cette longue et interminable séquelle de brèves annonces qui remplissait "Le Voile Nuptial", qui choisir, où se fixer?

Grand était l'embarras d'Hermance.

Après avoir pointé au crayon d'abord une vingtaine de ces courts entrefilets,



Et ils furent heureux...

puis réduit ce nombre à quinze, puis à dix, puis à huit, et s'être alors demandé s'il ne valait pas mieux s'en référer au jugement de Dieu et tirer au sort parmi ces huit postulants, elle finit, de guerre lasse, par s'arrêter au numéro 12218, ainsi libellé:

"Employé d'administr. habit. province, appointem. 3,500, avec chances d'avanc. assur. 38 ans, bonne santé, goûts simples, désire épouser demois. ou veuve, ayant âge, fortune et caract. en rapport."

"Goûts simples," il se pourrait bien que ce fussent ces deux petits mots qui,